

Le liège : un produit typiquement méditerranéen

par Renaud PIAZZETTA

Si l'on prend exemple sur les grands pays subéricoles que sont le Portugal et l'Espagne, la suberaie est exemplaire en matière de gestion multifonctionnelle. Gérée selon un modèle agrosylvopastoral, elle est source de nombreux produits : liège, fourrage, bois de feu, paysage... En France, la suberaie souffre de nombreux handicaps (économiques, délictuels, sanitaires...). Ils ne sont pas insurmontables, mais cela nécessite des moyens financiers et humains importants.

L'Institut méditerranéen du liège (IML) est une association basée à Vivès (Pyrénées-Orientales), qui fut créée en 1993 dans le but de centraliser les connaissances et les initiatives françaises en faveur de la suberaie¹, du chêne-liège et du liège. Par le biais de Vivexpo, colloque bisannuel sur le liège organisé à Vivès, l'IML est également devenu l'interlocuteur privilégié de centres de recherche étrangers (IPROCOR en Espagne, Stazione Sperimentale del Sughero en Italie) pour toutes les questions relatives à la suberaie française.

La suberaie occupe une place singulière au sein de la forêt méditerranéenne, qui elle-même se distingue fortement du reste de la forêt française. Malgré l'apparente banalité du produit « liège » – que le grand public connaît surtout par le bouchon – peu de gens, y compris les forestiers, sont conscients de la haute valeur écologique de la suberaie, et de la rareté de cette essence au niveau mondial. Paradoxe : alors que la superficie de la forêt française est en augmentation constante depuis près de 200 ans, celle de la suberaie n'a cessé de diminuer depuis la fin du XIX^e siècle.

Le chêne-liège (*Quercus suber*) est le seul arbre pour lequel « exploitation » n'est pas synonyme de « coupe » : il faut en effet prélever son écorce à l'aide d'une hache, tout en prenant soin de ne pas blesser les assises génératrices afin que le liège repousse et puisse être à nouveau récolté (ou levé) tous les 12 ans environ. La subériculture se rapproche ainsi de la sylviculture truffière, du gemmage (production de résine), ou d'autres activités forestières dont le produit final n'est pas le bois, mais peut être assimilé à un « fruit » qui se renouvelle. C'est là une de ses richesses, mais aussi son principal talon d'Achille : la récolte nécessite en effet une main-d'œuvre qualifiée et relativement importante, peu en rapport avec les cours actuels du liège et les exigences de rentabilité de la filière.

1 - Suberaie : forêt de chênes-lièges

Dans les grands pays subéricoles – Portugal notamment – le liège est d'ailleurs considéré comme un produit plus agricole que forestier. Là-bas, la suberaie ne se cantonne pas à la seule production de liège ; elle est gérée selon un modèle agro-sylvo-pastoral original, dans lequel tous les produits du chêne-liège sont utilisés de façon optimale : feuillage pour le fourrage des animaux (moutons, taureaux de combat), rémanents de taille pour le bois de feu, glands pour l'élevage des porcs produisant le fameux jambon ibérique (d'une valeur économique bien supérieure à celle du liège !)... En y ajoutant le rôle récréatif de ces peuplements – appelés *dehesas* en Espagne et *montados* au Portugal – on obtient là un exemple archétypique de la multifonctionnalité de la forêt méditerranéenne ! Cet exemple est bien entendu critiquable sur certains de ses aspects (surexploitation, difficultés de régénération) et difficilement transposable en forêt méditerranéenne française, mais il montre bien la différence de considération qu'il existe entre nos pays pour une même essence forestière.

Afin de mieux cerner la filière liège française, quelques généralités peuvent être soulignées :

- la prépondérance des suberaies appartenant à des propriétaires privés, sauf dans le département du Var où environ 25% des suberaies sont publiques ;

- le morcellement de la propriété forestière, qui complique la gestion des suberaies pour les petites surfaces ;

- une absence totale de réglementation concernant l'exploitation du liège, notamment en ce qui concerne les délais séparant deux écorçages et la qualification professionnelle des exploitants (leveurs) ;

- une faiblesse des cours du liège – principalement due au coût élevé de la main

d'œuvre, aux conditions d'exploitation, et aux difficultés que rencontre le marché du vin et du bouchon – rendant ainsi les levées difficiles à rentabiliser, surtout pour les lièges de basse qualité ;

- une quasi-absence d'unité de première transformation du liège (bouillage, tubage) sur l'ensemble du territoire, qui empêche l'utilisation sur place du liège local (principalement pour les lièges de mauvaise qualité : liège mâle et rebuts). Ce constat est parfois atténué par la présence de ces unités de l'autre côté des zones frontalières (Pyrénées-Orientales, Corse) ;

- une industrie de transformation qui s'est adaptée à ces changements en important la matière première, ou en délocalisant une partie de leur activité dans les principaux bassins de production (Portugal, Sud-Ouest de l'Espagne, Catalogne, Maroc).

Autre particularité, la plus fameuse, le chêne-liège peut survivre au passage du feu grâce à ses bourgeons épiconiques protégés sous une épaisse couche subéreuse. Les avantages qu'apporte une telle faculté sont évidents : reconstitution du couvert forestier en quelques années, protection des sols, impact paysager limité... mais elle peut également présenter un inconvénient : devant cette apparente « invulnérabilité » du chêne-liège, on pourrait être tenté de penser qu'il n'est nul besoin de protéger les suberaies contre le feu, puisqu'elles s'en protègent elles-mêmes. Ce raccourci est évidemment faux, surtout en cas d'exploitation récente, puisque la couche de liège protectrice du tronc aura été enlevée. S'il n'est pas suivi de travaux de rénovation, un incendie a toujours des conséquences dramatiques pour un peuplement forestier, quel qu'il soit. La forêt méditerranéenne ne doit plus être considérée par le grand public, les politiques et les

Photo 1 :

Mortalité dans un peuplement de chênes-lièges du massif des Aspres (Pyrénées-Orientales), probablement consécutive à une succession de déficits pluviométriques sur la période 1998-2001 combinée à la pauvreté de la station. Le peuplement fut en outre parcouru par le feu en 1976

Photo IML



financeurs comme étant uniquement « la forêt qui brûle ». Pour le coût d'une simple journée d'intervention d'un canadien, combien d'hectares de forêts pourraient être rénovés ou entretenus ?...

Face à une déprise agricole (et/ou viticole) croissante, qui rend de plus en plus de terrains propices à la construction (parfois) et aux friches (souvent), le chêne-liège a également un rôle à jouer en tant qu'essence de reboisement. Il le joua déjà à la fin du XIX^e siècle, lorsque le vignoble alors décimé par le phylloxera fut massivement boisé en chênes-lièges. Ces peuplements sont aujourd'hui vieillissants, et sans intervention sylvicole voués à régresser voire disparaître, car reconquis par une végétation naturelle plus dynamique composée notamment de chênes verts et pubescents. Mais comment inciter des propriétaires fonciers à boiser leur terrain ou à l'entretenir, sans une réelle politique d'animation de ces mêmes propriétaires et sans incitation financière pour la gestion forestière ? Des outils existent pour cela (Centre régional de la propriété forestière, Association syndicale libre de gestion forestière, Coopératives, Syndicats, associations...) : ils doivent être développés et soutenus par des moyens financiers et humains.

La suberaie française doit aussi faire face à de sérieux problèmes phytosanitaires dont les mécanismes sont encore trop souvent méconnus, et qui sont responsables de dépérissements importants dans certains massifs (Le xylomycétophage *Platypus cylindrus* dans le Var, le champignon *Diplodia mutila* en Catalogne), ou qui déprécient fortement la qualité de la production subéricole (le ver du liège *Coroebus undatus*, la fourmi du liège...). Nous sommes là dans le domaine de la recherche fondamentale et appliquée, en faveur de laquelle des moyens doivent être

débloqués pour comprendre ces phénomènes de dépérissements, sérieusement préoccupants à la fois pour la santé de nos suberaies et pour les utilisations industrielles du liège.

Pour assurer la pérennité de la filière, et que les industriels français se tournent à nouveau vers la ressource locale, il faut leur proposer un liège de qualité, provenant de suberaies gérées selon les règles de l'art, où la gestion ne se cantonne pas à la seule récolte du liège. De la qualité de la récolte actuelle dépendra la qualité de la récolte future ; l'étape clé que constitue la levée devant être confiée uniquement à du personnel qualifié, offrant toutes les garanties en ce sens. La qualité du liège doit aussi être mieux prise en compte dans les inventaires des peuplements, et des interventions sylvicoles (éclaircies, tailles, élagages) sont quant à elles indispensables pour assurer une meilleure production, quantitative et qualitative. De plus, les exigences des acheteurs finaux en terme de traçabilité du produit (pas seulement du bouchon) et de certification sont également croissantes. Afin de lutter sur un marché de plus en plus concurrencé par des produits synthétiques (qui sont loin de pouvoir mettre en avant les mêmes atouts environnementaux que le liège), de nombreux industriels français et étrangers s'orientent désormais vers une production de qualité, concrétisée sur le terrain par un réel effort en terme de traçabilité, et par l'adhésion à des démarches de certification (ISO, Systecode...). Pour que l'amont de la filière y réponde également, l'écocertification du liège est une solution, en tant que produit naturel et renouvelable issu de forêts gérées durablement, pour peu que des outils adéquats d'évaluation soient mis en place.

A nous d'y travailler...

R.P.

Renaud PIAZZETTA
Directeur de l'Institut
méditerranéen
du liège
23, route du Liège
66 490 Vivès
Tél. : 04 68 83 39 83
Fax : 04 68 83 40 83
Mél :
institutduliege@free.fr
Internet : www.
institutduliege.com



Photo 2 :
Plantation expérimentale
âgée de 9 ans
sur la commune
de Tresserre
(Pyrénées-Orientales),
à la transition entre
le massif des Aspres
et la plaine du Roussillon
Photo IML